

| Madame le Maire

Monsieur Jean-Michel BLANQUER  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Nantes, le **31 AOUT 2017**

Monsieur le Ministre,

Je souhaite vous exprimer ma forte inquiétude suite aux récentes annonces à propos de la diminution du nombre de contrats aidés prévue pour 2017 et 2018. Cette diminution risque en effet d'avoir un impact particulièrement négatif dans le secteur de l'éducation.

A Nantes, le projet de réussite éducative que nous portons se construit sur tous les temps de vie des enfants, en soutenant les parents et en s'appuyant sur tous les acteurs de l'éducation.

La réussite éducative se construit sur le temps scolaire. Nous accompagnons les équipes enseignantes dans la mise en œuvre de leur projet pédagogique. A cet égard, la disparition des emplois de vie scolaire, reposant sur des contrats aidés, constitue une préoccupation tant ces postes représentent un soutien considérable aux Directrices et Directeurs dans la bonne marche des écoles publiques.

La réussite des enfants se façonne également en dehors de l'école, sur le temps périscolaire dont nous avons la charge, mais aussi dans les activités proposées par les associations sportives, culturelles, de sensibilisation scientifique ou encore des associations d'accompagnement à la scolarité qui s'appuient sur des activités diversifiées pour susciter l'envie d'apprendre et de découvrir, pour ne prendre que quelques exemples.

Ce tissu associatif, particulièrement dense et actif à Nantes, constitue un terrain d'éducation particulièrement important pour les enfants comme pour les familles. Il constitue également un secteur d'emploi et d'insertion essentiel en proposant de nombreux emplois aidés.

Je suis d'autant plus inquiète que les diminutions annoncées auront un impact à très court terme. Pour les personnes comme pour les structures, la suppression d'un ou de plusieurs emplois aidés, sans avoir eu la possibilité d'anticiper, pourrait avoir des conséquences très négatives. Les associations, créatrices de liens entre les habitants, et qui engagent de vraies dynamiques sur nos territoires, verraient leurs capacités d'action diminuées pour nombre d'entre elles.

Ainsi, plusieurs associations pourraient rapidement être dans l'impossibilité d'intervenir auprès des enfants. A titre d'exemple, l'association Melting'potes, qui propose de l'accompagnement à la scolarité dans le quartier de Bellevue (QPPV), pourrait voir un contrat non renouvelé au 30 septembre 2017.

.../...

De même, certaines écoles sous contrat d'association avec l'État ayant recours à des emplois aidés pourraient être mises en difficultés dès la rentrée en cas de non reconduction des contrats. Ainsi, l'association Bro Diwan Naoned qui gère le personnel non enseignant des écoles Diwan de Nantes, pourrait perdre quatre assistants polyvalents, reposant sur des emplois aidés, sur les six en cours de renouvellement pour la rentrée.

Enfin, dans un contexte où les ressources de nos collectivités sont toujours plus contraintes, cette annonce ne peut que renforcer la crainte de voir les collectivités locales en première ligne face à ce désengagement de l'État.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération,

Bien  
Cordialement,



Johanna ROLLAND